



LABORATOIRE LICAAL

54 Bis, route d'Hondschoote - 59492 HOYMILLE
Tél : 03.28.26.46.94 - Fax : 03.28.26.46.96
E-mail : laboratoire@licaal.com

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

Client	
Nom	: ETIKA SPIRULINA
Adresse	: 292 Rue des fusillés
Commune	: 59493 VILLENEUVE D'ASQ

ETIKA SPIRULINA

292 Rue des fusillés

59493 VILLENEUVE D'ASQ

Données administratives		Rapport d'analyses : 240621 002675 03	
Site : VILLENEUVE D'ASQ	Date de réception : 21/06/2024	Température de réception : 1.8°C	
Date de prélèvement : 21/06/2024	Acheminé par : Licaal : CD	Réf. client :	
Prélevé par : client			

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, le laboratoire s'exonère de toute responsabilité concernant la date de prélèvement.

Echantillon		Spiruline J+13	
Lieu de prélèvement :		Etat : Frais	
Date de fabrication : 20/06/2024	Heure de fabrication :	Conditionnement : Bocal	
Lot : 20		Code EAN :	

Informations du cadre échantillon fournies par le client, pour lesquelles le laboratoire s'exonère de toute responsabilité.

Date début analyse : 03/07/2024

Critères : Cahier des charges client

Paramètres	Méthode	Critères	Résultat
⊕ Entérobactéries présumées 37°C (/g)	NF V08-054		<10
⊕ Levures et moisissures (/g)	NF V08-059		<40**
⊕ Salmonella spp (/25g)	BRD07/11-12/05		Non détecté
⊕ Listeria monocytogenes (/25g)	AES 10/03-09/00		Non détecté
⊕ Micro-organismes (/g)	NF EN ISO 4833-1		6200
⊕ Escherichia coli β-glucuronidase + (/g)	NF ISO 16649-2		<10
⊕ Bactéries sulfite-réductrices 46°C (/g)	NF V08-061 boîte		<10
⊕ Clostridium perfringens (/g)	NF EN ISO 7937-fév. 2005		<10
⊕ Staphylocoques à coagulase + 37°C (/g)	NF EN ISO 6888-2		<10

** Présence mais quantité inférieure à cette valeur

Les analyses couvertes par l'accréditation COFRAC sont identifiées par le symbole : ⊕

La déclaration de conformité ne prend en compte que les résultats des analyses effectuées et pour lesquelles un critère est défini, elle ne tient pas compte des incertitudes de mesure et est couverte par l'accréditation si tous les paramètres sont réalisés sous accréditation. Le prélèvement de l'échantillon n'est pas couvert par l'accréditation.

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document. Dans le cas où les échantillons sont fournis par le client, les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus.

Les produits destinés à la consommation ainsi que les prélèvements d'environnement de production, et pouvant porter atteinte à la santé publique doivent faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.



ACCREDITATION
COFRAC N°1-2100
PORTEE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

Ce rapport d'analyses ne doit pas être reproduit sans l'accord du Laboratoire. Il comporte 2 pages.

Validé le : 08/07/2024

Fabien Jousse
Assistant technique